

Reproduction des chevaux : la monte en liberté

Contrairement à la monte en main, à l'insémination artificielle ou au transfert embryonnaire, la monte en liberté est une technique de reproduction totalement naturelle : le cheval et la jument s'accouplent sans aucune intervention de l'Homme (mais pas sans surveillance !).



Quels sont les chevaux concernés par la monte en liberté ?

La monte en liberté totale ne concerne en France que les chevaux Camarguais, qui vivent sur de grands espaces, en totale liberté, à l'état quasi-sauvage : l'Homme n'intervient alors ni dans le choix de l'étalon, ni dans la constitution des troupeaux.

En pratique, le terme monte en liberté définit plutôt le fait que l'étalon soit placé dans un troupeau de juments, sur un vaste enclos, pendant toute la durée de la saison de reproduction (de février à juillet) : il détecte lui-même les juments en chaleur et les saillit au moment le plus favorable. En France, la monte en liberté ne concerne pratiquement que les chevaux de trait. Elle est même interdite chez certaines races, comme les pur-sang.

Comment cela se passe en pratique ?

- Les étalons sont choisis pour leur caractère docile et leur absence totale d'agressivité : ils doivent être habitués à la vie en plein air, être jeunes (plus de 3 ans quand même !) et avoir subi une analyse de sperme (pour démontrer leur fertilité). L'idéal est qu'ils aient déjà réalisé quelques saillies.

> Les Haras Nationaux proposent de réaliser des « tests de comportement et d'aptitude à la monte en liberté » pour les étalons dont les propriétaires envisagent ce mode de reproduction. Sont évalués la capacité à saillir et le comportement de l'étalon envers des juments qui ne sont pas en chaleurs.

- Pour constituer le troupeau de juments, il faut tenir compte de l'organisation sociale qui s'instaure forcément dans un effectif de chevaux :
 - Soit le troupeau de juments est constitué avant l'arrivée de l'étalon : on introduit celui-ci une fois que la hiérarchie s'est établie chez les femelles. Ce type de troupeau est dit « fermé » : sa composition ne bougera pas au fil du temps. C'est celui qui comporte le moins de risque.
 - Soit on réunit 3 ou 4 juments et l'étalon, puis on introduit les nouvelles femelles une par une au fur et à mesure qu'elles viennent en chaleurs. Ce type de troupeau est dit « ouvert » : il s'agrandit progressivement. Mais il nécessite des précautions pour que les juments nouvellement introduites ne soient pas rejetées par le reste du troupeau et l'étalon.

> La mise en contact des juments et de l'étalon doit être sérieusement réfléchie : il faut tenir compte non seulement de la hiérarchie sociale, mais aussi du statut reproducteur des juments (maiden, vide ou suitée**) et de leur cycle (toutes les juments ne doivent pas venir en chaleurs au même moment).*

** Se dit d'une jument qui n'a jamais été saillie.*

*** Se dit d'une jument accompagnée de son poulain.*

Le nombre total de juments dépend de l'étalon (particulièrement de son âge), de la surface disponible et de la durée de la saison de monte. On estime généralement qu'un étalon peut servir 10 juments pendant sa 1ère saison de monte, 20 à la 2ème, puis 20 à 30 à partir de la 3ème saison.

> Un étalon peut théoriquement effectuer jusqu'à 3 saillies par jour, mais, à ce rythme, les saillies seront de moins bonne qualité en fin de saison. Heureusement, toutes les juments ne viennent pas en chaleurs le même jour...

- Il a été démontré que les poulains qui accompagnent leur mère ne courent aucun danger du fait de la présence de l'étalon.

Ce mode de reproduction nécessite-t-il des structures particulières ?

Les parcelles doivent être suffisamment vastes pour répondre aux besoins d'alimentation et de confort. Les clôtures seront solides et bien visibles (évituez à tout prix les barbelés et préférez les lisses si cela est possible). Des arbres permettront aux chevaux de s'abriter du soleil, de la pluie et du vent. Des points d'eau seront disposés dans chaque pâture. Le chargement des parcelles à l'hectare dépend de la région et de leur productivité ; il est mieux de prévoir des rotations sur les parcelles. Des installations d'hivernage (en dehors de la saison de reproduction) pour l'ensemble du troupeau sont indispensables.

> Il vaut mieux éviter le co-pâturage avec des bovins pendant la saison de reproduction.

Il est préférable de suivre de près l'activité de l'étalon en l'équipant d'un harnais marqueur. En changeant quotidiennement la couleur de la craie, les marques laissées sur les croupes des juments saillies permettent de connaître les dates des chaleurs de chaque jument et de tenir un « planning » de monte. Un diagnostic de gestation peut ainsi être programmé environ 3 semaines après la saillie. Si la jument est détectée pleine, il est alors facile de prévoir la date du poulinaage.

En dehors de la saison de reproduction, les femelles et le mâle sont séparés. Vous profiterez de cette période de repos pour vérifier l'état sanitaire des animaux et donner des soins complets aux étalons et aux juments (vermifugation, vaccination...). Une complément alimentaire adaptée doit être apportée.

> Si le troupeau de juments reste le même d'une année sur l'autre, il faut soit changer d'étalon chaque année, soit enlever ses filles (pour éviter toute consanguinité).

Quels sont les avantages et les inconvénients de la monte en liberté ?

- La monte en liberté est économique en main-d'œuvre, bâtiments et alimentation.
- Elle limite le risque d'accidents dû aux déplacements des chevaux.
- Le taux de juments pleines en fin de saison est de l'ordre de 90%, ce qui est comparable à la monte en main ou à l'insémination artificielle. Ces bons résultats sont dus à la détection permanente des chaleurs et à la multiplication des saillies au cours d'un même œstrus.
- Certaines circonscriptions des Haras louent des étalons ou organisent des stations de monte en liberté, regroupant les juments d'éleveurs dispersés. Cela permet aux éleveurs disposant d'un trop petit nombre de juments pour rentabiliser un étalon de profiter quand même de la monte en liberté.

Mais :

- Elle nécessite de longues heures d'observation et de surveillance.
- Elle ne favorise pas l'amélioration génétique puisqu'un seul étalon saillit toutes les juments. C'est pour cette raison que la monte en liberté n'est pas autorisée dans certaines races.

Reproduction des chevaux : la monte en liberté

- Elle augmente le risque de blessures de la jument (déchirure ou perforation vaginale, morsures...) et de l'étalon (coups de pied, morsures...). D'où la nécessité d'une surveillance très rapprochée du troupeau.
- Elle limite le nombre de juments servies par l'étalon. Trente juments au maximum par saison seront saillies. Par comparaison, en insémination artificielle, un seul éjaculat permet de préparer 5 à 40 doses de semence, donc d'inséminer jusqu'à 40 juments (et les étalons sont prélevés tous les deux jours !).
- Elle favorise la dissémination de maladies vénériennes (de type métrite contagieuse), même si des contrôles sont effectués avant la saison de monte pour éviter l'introduction d'animaux contaminés.
- Il faut bien connaître les comportements (social et reproducteur) des chevaux.
- Il faut également des compétences en termes de conduite de troupeau et de gestion de pâture.

A retenir :

- Utiliser la monte en liberté comme mode de reproduction chez les chevaux n'exclut pas le respect de certaines règles sanitaires et zootechniques, fixées réglementairement par chaque stud-book pour une race donnée.
- Même si l'intervention de l'Homme est minimale, la monte en liberté nécessite une surveillance attentive du troupeau.
- Ce mode de reproduction est limité aux chevaux ayant une faible valeur marchande (chevaux de trait, chevaux et poneys de selle ou de loisirs) compte tenu du risque d'accidents et du petit nombre de juments saillies par l'étalon au cours de la saison.